

Bretagne Romantique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Magazine
communautaire

Numéro spécial
30 ans

Septembre -
Décembre 2025



Sommaire

LE FIL DE L'HISTOIRE 3 - 5

LA CARTE 6 - 7

AUX CÔTÉ DES ENTREPRISES 8 - 9

- Les zones d'activités
- L'Espace Entreprises
- Créer du lien avec l'Arbre

AUX CÔTÉS DES COMMUNES 10

- Le service voirie

AUX CÔTÉ DES SPORTIFS.... 11 - 13

- Les complexes sportifs
- De la piscine à Aquacia
- La salle Pierre Bertel
- La base nautique

AUX CÔTÉS DE LA CULTURE 14 - 15

- La musique pour tous
- Soutien aux acteurs culturels
- Le réseau des bibliothèques

AUX CÔTÉS DES ACTIONS

ENVIRONNEMENTALES..... 16 - 17

- Changer les habitudes
- La chaufferie biomasse

AUX CÔTÉS DES HABITANTS

PETITS ET GRANDS..... 18 - 21

- L'eau : préserver la ressource
- Le Relais Petite Enfance
- Le Service Info Jeunes
- L'équipement numérique
- France Services
- Chantier d'insertion
- Urbanisme
- Aides au logement

AUX CÔTÉS DES COMMUNES
ET ACTEURS DU TOURISME 22

- La randonnée
- L'attractivité touristique

Directeur de la publication : Loïc Regeard
Rédaction et coordination : Service communication
Crédits photos : Services de la Communauté
de communes Bretagne romantique - Anne-Cécile
ESTEVE - Roseau Studio
Mise en page : www.cocktail-graphic.com
Impression : **Atimco** IMPRIM'VERT
Imprimé sur papier recyclé 
Dépôt légal : mai 2022 - ISSN : 2103-8864
Contact :
Communauté de communes Bretagne romantique
22 rue des Coteaux - 35190 La Chapelle-aux-Filtzméens
02 99 45 23 45 - accueil@bretagneromantique.fr



André LEFEUVRE &
Loïc REGEARD,
Présidents de la Communauté
de communes

**Chères habitantes, chers
habitants,**

Ce magazine spécial met à
l'honneur l'histoire de notre
Communauté de communes,
qui célèbre cette année ses
30 ans.

Nous avons souhaité rédiger
cet édito à deux voix - celle du premier Président et celle du Président
actuel - pour témoigner de la continuité d'un engagement collectif
et partagé.

Depuis trois décennies, la Bretagne romantique avance, se
transforme, innove... toujours à vos côtés dans de nombreux
domaines : développement économique, aménagement, mobilités,
services et équipements à la population, eau et assainissement,
tourisme...

Grâce à notre service communication, ce numéro retrace quelques
grandes étapes de cette aventure communautaire, à travers des
témoignages et des regards croisés. Il ne s'agit pas d'un bilan, mais
d'un clin d'œil à l'histoire, aux personnes, aux projets qui ont façonné
notre territoire.

Pour prolonger cette célébration, nous vous invitons chaleureusement
à participer aux portes ouvertes organisées à cette occasion le
samedi 20 septembre 2025.

Elles vous permettront de découvrir les lieux et les services de la
Communauté de communes, de rencontrer celles et ceux qui y
travaillent et de mieux comprendre les actions menées chaque jour,
avec et pour vous.

Autre invitation : le Festival Bul'issime qui aura lieu cette année à
Québriac, le week-end du 27 et 28 septembre, l'occasion de fêter en
famille cet anniversaire.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture de ce numéro historique,
et espérons vous retrouver nombreux lors de ces événements !

Avec toute notre considération,

André LEFEUVRE & Loïc REGEARD

JEU « spécial portes ouvertes 30 ans »

récoltez les indices (dans ce magazine et lors des portes ouvertes)
et tentez votre chance pour gagner un tour en Mongolfière !



Portes Ouvertes

Samedi 20 septembre 2025



- Siège communautaire
- Espace Entreprises
- Station de traitement d'eau potable
- Espace Services
- Chaufferie biomasse
- Gymnase Pierre Bertel

Visites de 6 sites
emblématiques
Gratuites
sur inscription :



Infos sur les portes ouvertes et règlement du jeu : bretagneromantique.fr



REMONTONS le fil de l'histoire

La genèse

Dès 1980, la coopération et la solidarité entre communes se sont organisées au travers du SIVOM (Syndicat intercommunal à vocations multiples) rassemblant les cantons de Combourg, Tinténiac et Pleine-Fougères. Le but était déjà de mutualiser certains services (déchets, routes, développement économique, zones d'activités...) entre les 30 communes concernées.

Avant la naissance

La loi du 6 février 1992 sur l'administration territoriale a créé « les Communautés de communes ». Ce nouvel outil de coopération intercommunale est né pour rationaliser et simplifier l'organisation administrative locale, renforcer l'efficacité des services publics locaux et favoriser la coopération entre communes, notamment rurales.

26 décembre 1995

La Communauté de communes Bretagne romantique voit officiellement le jour par arrêté préfectoral. Elle regroupe les cantons de Combourg et de Tinténiac et 4 communes du Canton de Hédé.

« Nous avons vécu le début de cette nouvelle aventure collective. J'ai été élu, par le conseil communautaire, Président et avec les Vices-Président nous avons lancé cette nouvelle coopération. Au départ situé au siège du SIVOM, la Communauté de communes s'est ensuite installée dans les locaux de l'école de la Chapelle-aux-Filtzméens. »

A. L.

« En tant qu' élu au conseil général du canton de Tinténiac j'ai été contacté en décembre 1994 par Edmond Hervé, Maire de Rennes, pour réfléchir à organiser les communes au travers d'une autre structure que le SIVOM qui n'avait pas de fiscalité propre. Lors des vœux de janvier 1995, à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, Yvon Bourges, président de la Région, annonce l'arrivée d'un projet d'entreprise important qui pourrait s'installer sur le territoire. Pierre Maihaignerie, ministre de la justice et président du Département confirme que Tinténiac était le site. Il devenait important de se regrouper pour anticiper cette arrivée avec d'autres cantons. »

A. L.

1995 - 1996 Bâtir les fondations

La coopération intercommunale s'est construite au départ autour de l'aménagement du territoire et du développement économique. De part les travaux d'aménagements réalisés par la CCBR dès 1995 sur la Zone du Quilliou à Tinténiac, le groupe SANDEN a pu construire son usine de 15 000 m² sur un site de 20 hectares à Tinténiac, idéalement situé sur l'axe Rennes-Saint-Malo. Au printemps 1996, l'usine entre en production, avec un effectif initial d'environ 180 employés (évoluant jusqu'à près de 1000 salariés). La création de la taxe professionnelle unique (TPU) par la Communauté de communes auprès de toutes les entreprises a bénéficié au développement de l'ensemble des communes et à l'essor du territoire.

1980

Les bases de la coopération intercommunale SIVOM

1995

Naissance de la CCBR

1996

Installation de SANDEN à Tinténiac

1998

Création du chantier d'insertion

1999

Adhésion au Pays de Saint-Malo

2000

Création du Service Assainissement non collectif (SPANC)

2002

Création de l'Espace Entreprises



REMONTONS

le fil de l'histoire

1999 - 2010

Développer le territoire à travers ses équipements

« L'élaboration d'un avenir collectif s'est construite au fil de projets structurants. Nous étions des bâtisseurs, avec des investissements lourds dans les différentes communes. Un des premiers projets soutenu par la Communauté de communes a été la création du Lycée à Combourg en 1999. Puis le chantier d'insertion a été créé et les zones d'activité aménagées. Notre bassin de vie s'est développé avec de nouveaux équipements sportifs et culturels : la base nautique, la création du complexe sportif à Combourg, la salle Pierre Bertel, la salle de musique à Tinténiac. Nous avons également accompagné les entreprises et aidé les commerces de centre bourg. »



A. L.



+ de 7 millions d'euros investis pour l'installation de la fibre optique (fin prévue 2027)

2014

3 nouvelles communes rejoignent l'aventure communautaire : Cardroc, Les Iffs et Saint-Brieuc-des-Iffs.

2013



« Le transfert de la compétence voirie a été une aventure à part entière. La voirie représente une charge financière importante. Il a fallu mettre en place ce nouveau service très technique à l'échelle communautaire et prioriser les investissements. »

A. L.

2011

Au fil des ans, la Communauté de communes se structure. Les agents et les élus intègrent le nouveau Siège communautaire à La Chapelle-aux-Filtzméens, commune choisie pour sa centralité.

2006



La Communauté de communes verse aux communes membres des dotations de solidarité communautaire chaque année allant jusqu'à 2 millions d'euros en 2006.



2006

Création de la Maison de l'emploi

2007

Construction du Complexe Sportif de Combourg

2008

Prise en charge des Zones d'Activités du territoire

2010

Construction de la salle de musique à Tinténiac

2011

Compétence Déchets déléguée aux SMICTOM

2012

Compétence Culture

2013

Création du Point Infos Jeune (PIJ) Service Infos Jeune

2019 Construire l'avenir

De nouveaux projets ambitieux sont lancés pour répondre aux nouveaux enjeux d'aménagement du territoire à l'échelle communautaire. L'environnement devient une préoccupation majeure. Le Plan Climat Air énergie (PCAET) permet d'actionner des leviers localement pour agir en faveur du climat et de la préservation de la biodiversité. Le Labo citoyen qui accompagne les associations est mis en place.



2018

« Offrir aux habitants du territoire un équipement aquatique de qualité et dynamique accessible à tous était une volonté forte de la Communauté de communes. Au regard de la nouvelle dimension de l'équipement, il a été choisi de déléguer la gestion et l'animation d'Aquacia à une société spécialisée. » A. L.



2020

« J'ai été élu Président de la Communauté de communes Bretagne Romantique le 16 juillet 2020. Nous avons poursuivi le développement local, soutenant aussi bien les initiatives publiques que privées. Les projets entamés ont bien sûr, continué et d'autres enjeux ont été réaffirmés à l'échelle du territoire : renforcer la cohésion sociale et l'accès à la culture pour tous, accélérer les transitions écologiques et énergétiques, soutenir les projets en matière de développement économique et renforcer l'efficacité de la relation élus-services. »



L.R.

2024

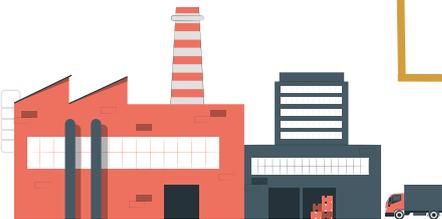


« Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un outil stratégique majeur de la collectivité. Adopté fin 2024 par toutes les communes, il permet de planifier de manière cohérente le développement du territoire et d'organiser les règles d'urbanisme tout en conciliant enjeux environnementaux, économiques et de solidarité. »

L.R.

2025 30 ans déjà !

Des services publics sont renforcés, notamment France Services qui devient itinérant pour accompagner les usagers avec encore plus de proximité. Les bibliothèques deviennent gratuites et de nouvelles solutions de mobilités se développent (Navettes tempo). Une aide à l'installation des agriculteurs est lancée : première action du Plan Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT).



2015

2016

2018

2019

2020

2021

2024

2025

Création du service d'instruction des permis de construire (ADS*)

Financement du SDIS* à la place des communes

Ouverture du Centre Aquatique AQUACIA

Plan Climat Air Énergie Intercommunal (PCAET)

Compétence Eau Potable

Compétence Mobilité à la place de la Région

Adoption du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

30 ans de la CCBR

* Autorisation du droit des sols

* Service Départemental d'Incendie et de Secours

Équipements et services de la Communauté de Communes



1995

22 808
Habitants

8542
Logements

9230
Actifs

2454
Élèves en primaire

527 (2010)
Exploitations agricoles



Centre Technique



Siège Communautaire



Espace



Base nautique



Gymnase Pierre Bertel



Espace Services





Maison France Services



Aquacia



Complexe sportif



Entreprises



École de musique



Aire d'accueil des gens du voyage

**Bretagne
Romantique**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2025

36 515
Habitants

17 595
Logements

17 669
Actifs

3858
Élèves en primaire

408 (2020)
Exploitations agricoles



Espace sportif



Chantier
Accompagnement Projet

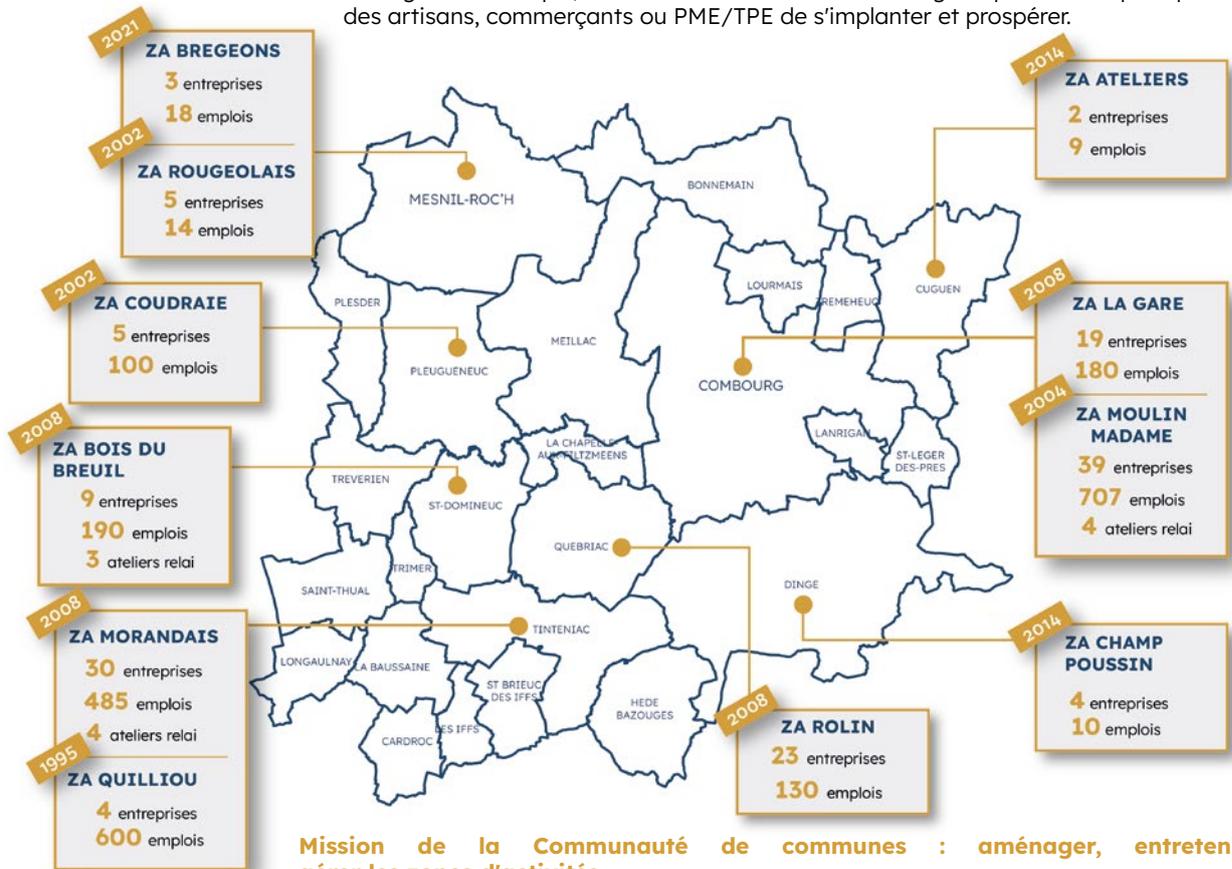


École de musique

Aire d'accueil des gens du voyage

S'implanter et grandir en Bretagne romantique

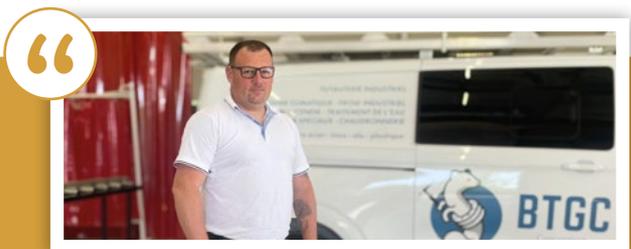
L'Histoire de la Communauté de communes commence par le développement économique et l'installation de la Société Sanden à Tinténiac sur la Zone d'activité se cache une réalité très concrète : des lieux pensés pour accueillir les entreprises, faciliter leur installation et soutenir l'emploi et l'économie local et **renforcer l'attractivité économique du territoire**. Sur le territoire de la Bretagne romantique, la Communauté de communes agit depuis 30 ans pour permettre à des artisans, commerçants ou PME/TPE de s'implanter et prospérer.



La Communauté de communes Bretagne romantique aménage, entretient et gère des zones d'activités. Concrètement, cela signifie : acheter des terrains, les viabiliser (réseaux, voiries, accès), puis les proposer à la vente ou à la location aux entreprises qui souhaitent s'y implanter. En parallèle, elle met à disposition des **ateliers relais** qui sont des locaux en location, pensés pour aider les jeunes entreprises à se lancer.

La parole à Vincent Legrand chef de l'entreprise BTGC - Québriac

Vincent Legrand n'imaginait pas s'implanter ailleurs qu'en Bretagne romantique. Originaire de La Chapelle-aux-Filtzméens, il avait une idée bien arrêtée : développer son entreprise tout en restant fidèle au territoire. En 2018, il fonde BTGC, une société spécialisée dans la tuyauterie industrielle et la chaudronnerie, avec l'ambition d'en faire un acteur reconnu dans son domaine. Dès le début de son projet, il est accompagné par Anne, conseillère entreprise au sein de l'Espace Entreprises. Il suivra par la suite, le parcours d'accompagnement à la création "ICI je crée". "On ne naît pas entrepreneur. On maîtrise son métier, mais pas forcément les rouages de l'entrepreneuriat. Ce parcours m'a donné les clés pour me lancer et m'a permis de faire de belles rencontres", confie-t-il. Dans un premier temps, il installe son activité à Saint-Domineuc, dans un bâtiment loué à un particulier. Mais rapidement, les besoins de l'entreprise évoluent : un atelier plus vaste, plus fonctionnel devient indispensable. C'est lors d'un petit déjeuner d'entrepreneurs qu'il échange avec la responsable du service développement économique de la Bretagne romantique. Il évoque son



souhait d'agrandir son activité, et on lui parle alors de la zone d'activités de Rolin à Québriac. Le choix s'impose comme une évidence : emplacement stratégique, accessibilité optimale, environnement professionnel stimulant. "Être en zone d'activités, c'est une vraie opportunité. Cela évite l'isolement et favorise les synergies avec les entreprises voisines", souligne-t-il. Le projet se concrétise rapidement, dans un dialogue constructif avec les équipes de la collectivité. "La Bretagne romantique a été très à l'écoute. Les élus sont véritablement engagés aux côtés des entreprises pour soutenir leur développement." En mars 2025, BTGC emménage dans un bâtiment de 500 m², situé sur un terrain de 3 858 m². Avec une équipe de 11 salariés, l'entreprise reste fidèle à ses valeurs : engagement, réactivité et qualité, avec un objectif clair : se développer, créer de l'emploi localement et continuer à faire rayonner la Bretagne romantique.

L'Espace Entreprises : un lieu ressource au service des entrepreneurs du territoire

Depuis plus de vingt ans, l'Espace Entreprises accompagne celles et ceux qui entreprennent. Porté par la Communauté de communes dans le cadre de sa mission de développement économique, il a vu passer des idées audacieuses, des premiers pas hésitants, et des réussites éclatantes.

2003

Création de l'espace Entreprises

2009

Nouveau bâtiment



Chiffres clés

> 2025 : 2000 entreprises/établissements sont implantées en Bretagne romantique

Tout commence en 2003 dans un local de 80 m² à Combourg, avec pour ambition de soutenir la création d'entreprises. En 2009, face à la demande, l'espace entreprise est installé dans un bâtiment neuf de 300 m² sur la zone d'activités de Moulin Madame. En 2016, il s'agrandit pour offrir 1 200 m² de bureaux modernes et partagés. En 2022, un réaménagement complète les espaces pour mieux répondre aux besoins.

Aujourd'hui, l'Espace Entreprises offre un lieu flexible où chacun peut trouver sa place : bureau à l'année, coworking ou espace ponctuel, seul ou en équipe. Des salles de réunion équipées permettent d'organiser ateliers et formations.

Plus qu'un lieu de travail, c'est un espace d'échanges où ont lieu rencontres et synergies. L'ensemble du service économique, animé par la

chefe de service, Camille accompagne les porteurs de projets dès leurs premiers pas et les oriente vers les bons interlocuteurs.

Le programme "Ici, je crée", mis en place en 2022, et animé par des experts locaux, guide les entrepreneurs dans la structuration et le lancement de leur projet. En complément, les Matinales Économiques proposent des rendez-vous courts, conviviaux et interactifs autour de thématiques clés pour les dirigeants : témoignages, échanges de bonnes pratiques, ateliers collaboratifs... le tout autour d'un petit-déjeuner.



→ Plus d'infos : Venez découvrir l'Espace Entreprises et les actions de la Communauté à travers les années lors des portes ouvertes spéciales 30 ans (voir p.2)

Créer du lien et agir ensemble : la force du réseau L'ARBRE

L'ARBRE est un réseau d'entreprises sur le territoire de la Bretagne romantique. Actuellement à la tête de cette dynamique collective, Christian Adam et Joakim Rahuel, respectivement président et vice-président, partagent leur vision d'un réseau fondé sur des valeurs fortes : synergie, prospective et attractivité.

L'ARBRE a vu le jour en 2020, à l'initiative de plusieurs chefs d'entreprise et d'élus de la Bretagne romantique. Christian Adam rappelle qu'il "manquait un réseau local, véritablement ancré dans la réalité du territoire". La mission était claire : "renforcer les liens, partager les expériences et porter collectivement la voix des entreprises". Aujourd'hui, L'ARBRE regroupe une cinquantaine de membres autour de cette même ambition.

Bien plus qu'un simple réseau d'affaires, L'ARBRE est surtout "un espace d'échange et de soutien entre dirigeants", souligne Joakim Rahuel, vice-président. L'association organise visites d'entreprises, matinales, temps conviviaux et des partages de bonnes pratiques.

Dès ses débuts, le lien étroit entre L'ARBRE et les élus du territoire a permis la naissance de projets communs. Parmi eux, les Trophées Audaces, qui mettent en lumière les entreprises locales. Ensemble,

2020

Création de l'ARBRE

2023

Création des trophées Audaces

ils favorisent aussi le rapprochement entre les écoles et les entreprises. "Ce partenariat a également facilité la création des navettes expérimentales entre la gare de Combourg et les zones d'activités, initiées par la Communauté de communes Bretagne romantique", ajoute Christian Adam.

Après une pause en 2025 pour consolider son organisation, "de nouvelles initiatives sont en préparation", conclut Joakim Rahuel.





Le Service Voirie : 30 ans d'une aventure à part entière

2013

Quand on parle de l'histoire de la Communauté de communes Bretagne romantique, on pense souvent aux grands équipements, aux projets culturels ou aux services à la population... mais sont aussi essentiels les services techniques de la voirie qui aménagent et entretiennent les voies et les chemins.

Tout commence par une volonté de faire ensemble

Au début des années 2010, une nouvelle page s'ouvre pour les communes du territoire. Dans le cadre de la loi du 16 décembre 2010, qui vise à simplifier l'organisation des collectivités, une réflexion collective s'engage : et si la gestion de la voirie pouvait être pensée à une échelle communautaire pour plus d'efficacité et de solidarité entre les communes ?

En 2011, la Communauté de communes, les communes membres, et le syndicat intercommunal de travaux de voirie du canton de Tinténiac s'assoient autour de la table pour penser cette transition. Le 1^{er} janvier 2013, les communes transfèrent à la Communauté de communes l'entretien de la voirie pour les communes possédant moins de 100 km de routes. Le syndicat est dissous, et une nouvelle organisation se met en place.

Un service technique structuré, une compétence renforcée

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. En 2017, l'État demande une clarification : la compétence voirie ne peut pas être divisée entre travaux d'entretien et travaux d'investissement. Elle doit être globale.

Le 6 juillet 2017, une nouvelle étape est franchie. Le conseil communautaire adopte la compétence complète : création, aménagement et entretien de la voirie. A compter du 1^{er} janvier 2018 le périmètre s'étend à l'ensemble des voies communales, des chemins ruraux et des sentiers de randonnées, à l'exception du secteur patrimonial protégé autour du château de Combourg.

Une organisation équilibrée, au service du territoire

Toujours dans une logique d'efficacité, la Communauté de commune ajuste à nouveau son champ d'intervention en 2019, pour une mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2020.

Aujourd'hui, le fonctionnement est clair et équilibré :

- La Communauté de communes intervient hors agglomération, pour la voirie communale, les chemins ruraux et les sentiers de randonnée
- Les communes, elles, conservent la gestion de la voirie en agglomération.

Chiffres clés

- **728 km** de routes
- **540 000 euros** par an pour le renouvellement des voies hors agglomération

Centre technique



“ La parole à Erwan Fontaine – Adjoint Voirie Bâtiment à Québriac

“Ce sujet des routes m'intéressait particulièrement quand j'ai commencé le mandat et je me suis rapidement rendu compte qu'il était très technique. Le service voirie de la Communauté de communes est un réel soutien en termes d'expertises techniques, de conseils et de priorisation lorsque les budgets sont serrés notamment avec Alain, très bon technicien voirie à la Communauté de communes. Cela représente 32 km de routes pour Québriac. Une à deux fois par an nous réalisons le tour des routes et chemins de la commune avec Loïc, un chef d'équipe du service Voirie. Nous prévoyons, ensemble, les travaux à effectuer et le service m'indique la planification. Il y a parfois des délais mais nous travaillons en confiance et toujours dans une logique de solidarité et d'entraide. Derrière cette organisation, un service technique de terrain assure une mission essentielle pour le territoire : entretenir, sécuriser et valoriser les routes et chemins, notamment les chemins de randonnées (rebouchage des nids-de-poule et campagnes annuelles de réfection, empierrement des chemins, fauchage et débroussaillage des accotements, curage des fossés, création de busages, entretien de la signalisation, travaux d'investissements (enrobé, bicouche, tricouche)...La compétence voirie de la Communauté de communes, c'est bien plus que des routes. C'est une aventure collective qui demande des liens étroits et réguliers entre ce service communautaire et les élus communaux. Cela repose sur une bonne organisation, de l'écoute au quotidien.”

Le Complexe sportif à Combourg

La santé publique, la cohésion sociale et le dynamisme d'un territoire passent par la pratique sportive. La collectivité a toujours cherché à l'encourager et la démocratiser notamment à travers la mise en place d'équipements au fil du temps.

À quelques pas seulement de la cité scolaire François-René de Chateaubriand, le complexe sportif de Combourg accueille chaque jour des centaines d'élèves et de sportifs. Inauguré en 2007, ce site joue un rôle central dans la vie scolaire et associative.



2007

Chiffres clés

- > Capacité intérieure : **500** personnes
- > Capacité totale : **3 000** personnes
- > Fréquentation scolaire : **4 462h/an**
- > Coût de construction : **5 115 000 €**
- > Coût annuel : **271 648 €**

La parole à Emmanuel Lagarde Proviseur de la Cité scolaire à Combourg

“Le complexe sportif est devenu indispensable pour la Cité scolaire. Il est utilisé sur tous nos créneaux, parfois par deux classes en même temps.”

La collectivité et le corps éducatif partagent une même volonté : celle de proposer aux jeunes un environnement propice à l'épanouissement. *“Toutes les études le montrent : c'est parce qu'on est bien dans son corps qu'on apprend mieux. L'activité physique fait partie intégrante de notre projet pédagogique”*, souligne le chef d'établissement.

De nombreuses disciplines y sont pratiquées : handball, volley, rugby, tir à l'arc... *“C'est un bonheur pour un chef d'établissement d'avoir un tel équipement, aussi proche. J'ai rarement, voire jamais, vu ça ailleurs.”*



Au fil des années, le complexe a su évoluer. Dès 2015, il a été raccordé au réseau de chaleur, dans une volonté de transition énergétique. Un projet de réhabilitation est aujourd'hui à l'étude, avec une restructuration prévue entre 2026 et 2028 : *“Nous avons été associés dès les premières étapes. La Communauté de communes est à l'écoute et nous permet de faire remonter nos besoins. Cette concertation, c'est une vraie force”*, affirme le proviseur.

L'Espace sportif à Tinténiac

Inauguré en 2011, l'espace sportif à Tinténiac s'étend sur 2500 m². Il accueille chaque semaine les scolaires ainsi que de nombreuses associations. La fréquentation cumulée des deux sites approche les 300 heures hebdomadaires d'usage associatif. De nombreuses disciplines y sont pratiquées handball, basket, volley, futsal, danse, tennis de table, tir à l'arc (...) et l'organisation de l'espace permet d'adapter l'équipement à différents types d'activités, aussi bien pour l'apprentissage que pour l'entraînement.

Le bâtiment est également équipé d'une toiture photovoltaïque, dont l'électricité produite est revendue, s'inscrivant dans une politique de transition énergétique.

2011



Chiffres clés

- > Capacité : **515** personnes
- > Fréquentation scolaire : **1 733h/an**
- > Coût de construction : **4 267 540 €**
- > Coût annuel : **210 149 €**
- > Panneaux photovoltaïques : **562m²** pour **15 000 € /an**



2018

De la piscine à Aquacia

La piscine municipale de Combourg, construite en 1967 puis rénovée une première fois en 1994, a été transformée et agrandie par la Communauté de communes en un espace aquatique moderne et multifonctionnel qui a ouvert en 2018 : le centre Aquatic Aquacia. Ce projet ambitieux a été concrétisé à l'échelle des 25 communes avec pour objectif de permettre l'apprentissage de la nage dès le plus jeune âge : un enjeu de sécurité publique, mais aussi de santé et d'égalité des chances.

La Communauté de communes Bretagne romantique a investi dans un modèle durable : récupération d'eau de pluie pour les sanitaires, récupération de chaleur sur les eaux grises, alimentation en eau via un puits artésien (puits d'eau qui ne nécessite pas de pompe), et raccordement au réseau de chaleur. Ces choix techniques, souvent invisibles du grand public, participent à la performance environnementale du bâtiment.

Depuis son ouverture, cet équipement communautaire est devenu un lieu de vie, de sport, de détente...

Pensé pour répondre aux besoins des scolaires, des clubs et du grand public, Aquacia abrite trois bassins dont un extérieur, un espace bien-être, et plusieurs zones d'apprentissage permettant d'accueillir un large panel d'activités.



Ancienne Piscine de Combourg construite en 1967

Chiffres clés

- > **2013** : Prise en charge de la piscine par la Communauté de communes
- > **2018** : Inauguration du Centre Aquacia
- > **En 2025** - Primaires : **37** établissements pour **18 376** entrées
- > **En 2025** - Secondaires : **12** établissements pour **13 015** entrées
- > Un bassin sportif de **25 m à 5 couloirs**, un bassin ludique, une pataugeoire, un bassin nordique extérieur, un espace bien-être avec sauna, hammam, jacuzzi
- > Capacité : **700** personnes
- > Fréquentation annuelle (2024) : **145 000** personnes
- > Coût de construction : **10 Millions d'euros**
- > Coût annuel : **1,2 Million d'euros**

La parole à Emmanuel
Habitant de Cuguen

“Aquacia est une histoire de famille. J’y ai appris à nager quand j’étais enfant, et maintenant, c’est ma fille qui prend des cours ici”, confie cet habitant de Cuguen. “Chaque semaine, je m’y rends seul, en club ou en famille. Lundi soir, c’est apnée. Les autres jours, c’est souvent baignade avec les enfants. Au-delà des installations, c’est aussi une ambiance. Il y a un vrai climat de confiance. On connaît bien le personnel et les maîtres-nageurs. Ça discute, c’est familial. Quand l’ancienne piscine a fermé, on est venus une dernière fois, tous ensemble. Il y avait une vraie émotion. Mais le changement était nécessaire. Pour les associations sportives du territoire, Aquacia est un moteur : clubs d’apnée, de natation, d’aquagym ou de hockey subaquatique y trouvent leur place. L’ancien bassin, aujourd’hui remplacé, ne permettait plus d’accueillir ces pratiques dans de bonnes conditions. C’était une autre époque...” se souvient Emmanuel.

La Salle de gymnastique Pierre Bertel

Derrière les murs de la salle Pierre Bertel à Saint-Domineuc, la gymnastique relie passion, engagement et transmission. L' Union Sportive du Linon (USL), qui utilise la salle depuis toujours, incarne à elle seule l'histoire du sport associatif sur le territoire.

Réhabilité en 2024-25, l'ancien bâtiment en pierre a été conservé et agrandi, dans une démarche durable : suppression des énergies fossiles, panneaux photovoltaïques couvrant les besoins de la pompe à chaleur, isolation optimisée...



Chiffres clés

- > Réouverture au public après rénovation : **Septembre 2025**
- > Capacité : **324** personnes
- > Investissement : **2,7 Millions d'euros**



→ **Plus d'infos** : Venez découvrir l'Espace Pierre Bertel et les actions de la Communauté à travers les années lors des portes ouvertes spéciales 30 ans (voir p.2)



La parole à Delphine, Guillaume et Matthieu Rencontre avec l'association USL

“L'association a été créée en 1942, mais c'est en 1957 que tout a vraiment commencé, grâce à l'abbé Pierre Bertel”, raconte Delphine Morin, ancienne présidente et bénévole toujours très impliquée. “Le nom du bâtiment n'est donc pas anodin : il rend hommage à celui qui allait chercher les jeunes en minibus dans les campagnes pour leur faire découvrir l'activité physique.”

“Aujourd'hui, l'USL rassemble près de 430 adhérents, venant d'une trentaine de communes aux alentours.”, explique Matthieu Alves, président depuis 2023.

Le club multiplie ses propositions : gymnastique artistique, parkour, événements comme l'USL Family... “Si cette vitalité

est possible, c'est aussi grâce à un équipement adapté. Beaucoup de clubs font avec les moyens du bord : un seul agrès par salle, plusieurs lieux différents... La salle Pierre Bertel reprise par la Communauté de communes en 2010 est une vraie salle de gym, pensée pour notre pratique, avec des équipements aux normes compétition”, souligne Guillaume Ermel, vice-président chargé du matériel.

Le partenariat avec la Communauté de communes est salué. “C'est exceptionnel. On a les clés, on peut faire remonter nos besoins, et on est écoutés. Ailleurs, certains clubs n'ont même pas accès libre à leur salle...”, témoigne Delphine Morin. Une confiance réciproque qui permet au club de progresser et de fonctionner sereinement.

L'avenir se prépare déjà en 2027. L'USL Gym fêtera ses 70 ans et l'esprit de famille reste intact : certains bénévoles sont là depuis 60 ans, c'est une vraie aventure humaine.

La base nautique de Saint-Domineuc

La base nautique de Saint-Domineuc, en bordure du canal d'Ille-et-Rance, a été créée par la Communauté de communes en 2005 pour offrir un espace de canoë-kayak sécurisé en pleine nature. Dès 2006, sa gestion a été confiée en Délégation

de Service Public au Club Canoë-Kayak des Trois Rivières (CKC3R), chargé de l'entretien, de l'animation pédagogique et de la promotion de la pratique (canoë, kayak, kayak-polo) auprès des scolaires et touristes.



Chiffres clés

- > Inauguration : **2005**
- > Extension abris à canoë : **2019**
- > Extension terrain de kayak polo : **2024**
- > Fréquentation annuelle (2024) : **8 500** embarquements



ÉCOLE DE MUSIQUE

Bretagne romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



2000

La musique pour toutes et tous

La culture, l'épanouissement personnel et le lien social passent aussi par la pratique artistique. Depuis vingt-cinq ans, la Communauté de communes s'engage pour rendre la musique accessible à tous.



En 2000, la communauté de communes adhère au Syndicat Mixte de Musique (SIM), qui assure l'enseignement musical sur le territoire de la Bretagne romantique et dans cinq communes partenaires : Bécherel, Langan, La Chapelle-Chaussée, Miniac-sous-Bécherel, Romillé. Le SIM propose un parcours complet : éveil dès 5 ans, pratique en orchestre ou en groupe pour ados et adultes. Pour soutenir cette dynamique, la Communauté de communes a construit deux écoles dédiées à la musique : une à Tinténiac en 2013 et la seconde en septembre 2023, à Combourg. Ce lieu comprend 7 salles individuelles et un espace annexe pour les pratiques collectives (harmonies, musiques actuelles, etc.). La Communauté de communes assure également la maintenance de ces locaux mis à disposition du SIM.

La parole à Malo, 15 ans, Bonnemain Élève au piano et au chant



“Je joue du piano depuis l'âge de 9 ans. J'ai commencé seul, puis j'ai rejoint le SIM à 11 ans pour apprendre le piano classique, puis l'accompagnement. Aujourd'hui, je suis en Arts-Études au Conservatoire de Rennes et je prépare ma candidature pour le chant lyrique. Malgré mon emploi du temps chargé, je continue à suivre mes cours au SIM deux samedis par mois.

Pour moi, le SIM n'est pas qu'une école de musique. C'est un lieu bienveillant, où chacun est écouté. Les professeurs s'adaptent à notre rythme et à nos envies. Ce n'est pas une méthode rigide, ils savent nous accompagner et nous guider.

La musique m'a permis de vaincre ma timidité. Grâce aux groupes, aux ensembles, aux concerts, j'ai appris

à m'exprimer et à partager. La musique est un langage universel et au SIM, chacun trouve sa place.

J'adore participer aux événements locaux : Le SIM en scène, Le Bal avec les élèves de Saint-Domineuc, la fête de la musique... C'est une chance de se produire et de rencontrer le public. La musique rassemble, elle apporte du bonheur.

Le SIM m'a vraiment permis de progresser et de vivre cette passion pleinement”



Chiffres clés

- > 2 équipements dédiés à la musique
- > +700 élèves par an, 25 disciplines instrumentales et vocales
- > Budget de fonctionnement 2024 : 835 000 €
- > Subvention annuelle versée par la Communauté de communes : 313 000 €

Le soutien aux acteurs culturels et l'éducation artistique et culturelle

2012

En Bretagne romantique, la culture fait partie du quotidien, portée par un tissu associatif dynamique et des bénévoles engagés. Depuis 2012, la Communauté de communes soutient les initiatives locales.

Chaque année, la Communauté de communes attribue des subventions via deux dispositifs : le fonds ambition communautaire et le fonds nouveaux projets. En 2024, 168 750 € ont permis à 25 associations de réaliser leurs projets. Dix communes de moins de 1 000 habitants ont également bénéficié d'un appui spécifique pour la vie locale à hauteur de 3 050 €.

Depuis 2015, la Communauté co-organise une résidence artistique dans les écoles avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'Éducation nationale. Un artiste intervient plusieurs semaines en classe : les élèves

découvrent son œuvre, le rencontrent et créent à leur tour. Ce travail a conduit à l'obtention en 2024 du label national "100 % EAC", reconnaît l'engagement de la Bretagne romantique en faveur de l'éducation artistique et culturelle.

Lancé en 2022, le festival Bul'issime réunit petits et grands autour de spectacles, ateliers et animations. 600 personnes ont participé à la dernière édition. Chaque année, le festival s'installe dans une commune différente. En 2025, il s'agrandit pour devenir un événement à Québriac sur deux jours en accès libre, un rendez-vous à ne pas manquer ! (voir les infos au dos de votre magazine)

Chiffres clés

- > **2012** : prise de compétence Culture
- > **25** associations soutenues chaque année
- > **61** élèves ayant participé à la résidence d'auteur en 2024
- > **600** participants en 2024 à Bul'issime



Le réseau des bibliothèques

2019

Depuis 2019, le réseau des bibliothèques de la Bretagne romantique a transformé l'accès à la lecture. Il regroupe 13 bibliothèques et 2 points relais, avec un catalogue de livres partagé et une carte d'adhésion unique. Une navette, mise en place en 2022, facilite la circulation des documents et renforce la proximité avec les usagers.

En 2025, la gratuité totale est instaurée, affirmant la lecture comme un bien commun accessible à tous. Ce réseau est aussi un espace de coopération entre bibliothécaires : logiciel commun, fonds documentaire partagé, animations coordonnées (prix BD) et échanges professionnels contribuent à faire vivre la lecture au quotidien dans tout le territoire.

“

La parole à Sophie Le Dréau Bibliothécaire de Québriac

“Tout a commencé en 1975 avec une petite armoire de livres installée dans le bureau de l'ancien directeur d'école. Lorsqu'il est parti à la retraite, un espace a été aménagé au-dessus de la Mairie. En tant qu'habitante de la commune, je suis devenue bénévole pour prolonger l'histoire de ce lieu tout en lui apportant un nouveau souffle.

En 2006, la Mairie nous a confié un local dédié, un ancien atelier de couture, où nous sommes encore aujourd'hui. Grâce aux subventions, un poste a pu être créé et j'ai suivi une formation pour devenir bibliothécaire. Aujourd'hui, je suis la seule salariée, à mi-temps, entourée de 11 bénévoles très engagés. Dès 2010, nous avons commencé à informatiser les bibliothèques et à réfléchir à une mutualisation. Mais c'est vraiment la création du réseau en 2019 qui a transformé notre quotidien : on n'est plus isolés, on échange nos idées, on se forme, on monte des animations ensemble.

La mise en place de la navette a aussi changé les choses : même dans une petite commune, on peut faire venir rapidement des ouvrages récents. On en proposait déjà, mais l'offre s'est largement étoffée. La gratuité est aussi une avancée majeure : plus aucune barrière pour emprunter ! Pour moi, la bibliothèque est un lieu de vie, d'écoute, d'échange et d'ouverture. Le réseau est vraiment une belle dynamique.”

Sophie Le Dréau (à gauche) et son équipe de bénévoles



Chiffres clés

- > Plus de **4 000** adhérents
- > **90 000** livres, magazines, CD et DVD sur l'ensemble du réseau
- > **124 738** prêts annuels en moyenne depuis 2019

Labo citoyen : soutenir les changements d'habitudes

PCAET

2019

Cabane végétale réalisée par le CAP : projet de l'école de Plesder soutenue par le Labo Citoyen



Chiffres clés

Depuis 2019 :

- > 45 projets lauréats soutenus
- > 60 000 € d'aides accordées

La Communauté de communes Bretagne romantique agit depuis trente ans aux côtés des communes pour préserver le cadre de vie rural de la Bretagne romantique.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), adopté en 2019, a mis l'accent sur la transition écologique. Dans ce contexte, le Labo Citoyen est né en 2020 sous le slogan "Transition, à vous l'action !". Ce dispositif soutient techniquement et financièrement les associations et porteurs locaux pour concrétiser

des projets en faveur des transitions écologique, sociale et économique. Un jury paritaire sélectionne les initiatives, et l'association Des Idées Plein La Terre accompagne le terrain. Depuis 2024, le Labo Tour permet de visiter les projets lauréats et de renforcer les liens entre acteurs engagés. En 2020, le Labo Citoyen a même été mis en lumière sur France Inter, dans l'émission "Carnets de campagne", diffusant ainsi l'énergie locale bien au-delà du territoire.

Alors que les premières actions du Plan Agricole et Alimentaire Territorial débutent en 2025 avec la mise en place d'une aide à l'installation des agriculteurs, les habitants se souviennent du défi Foyers à Alimentation Positive. Organisé en 2020 et 2023, il a réuni 32 familles autour d'ateliers, visites de fermes et cuisine saine. En 5 à 6 mois, les participants ont amélioré la qualité de leur alimentation, plus saine et plus respectueuse de l'environnement, tout en réduisant le coût d'environ 1 € par repas et par personne.



Auprès des usagers, pour bouger autrement

La Communauté de communes Bretagne romantique agit pour faciliter les déplacements du quotidien : école, travail, courses, loisirs... Elle soutient les modes de transport durables : covoiturage, vélo, transports en commun.

Tous en selle !

La Communauté de communes démocratise la pratique du vélo au travers de nombreuses initiatives. Depuis 2020, une aide à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE) permet aux habitants de s'équiper. Chaque année depuis 2022, la Semaine de l'écolier cycliste réunit au mois de mai une dizaine d'écoles sur le territoire pour encourager les élèves à venir en vélo. Le programme Savoir Rouler à Vélo qui a réuni 25 classes en 2023-2024 et en 2024-2025 permet d'apprendre à pédaler en sécurité, et donner le goût du vélo dès le plus jeune âge.

Des navettes qui relient les lieux... et les habitants !

La Communauté de communes a mis en place plusieurs services de navettes pour faciliter les déplacements sur le territoire. Les navettes scolaires, renforcées depuis 2020, permettent aux élèves de se rendre vers une diversité de sites : Théâtre de Poche, base de canoë, Maison du Canal... En été, les navettes estivales offrent une solution sans voiture pour se déplacer vers les

loisirs, marchés ou sites touristiques. Depuis janvier 2025, la navette gratuite TEMPO relie la gare de Combourg aux zones d'activités de Bonnemain et de Moulin Madame. En septembre, elle desservira aussi le centre-ville de Combourg.

Le changement d'habitude s'accompagne et la Communauté de communes a choisi de l'impulser au travers d'événements participatifs, pour sensibiliser autrement :

- > Trois vélorutions ont rassemblé plus de 130 cyclistes à Tinténiac, Mesnil-Roc'h et Combourg,
- > Une ciné-conférence : *Marcher la France* a réuni une centaine de personnes,
- > Le podcast MaudiMoteur a donné la parole aux usagers,
- > Le jeu *BR Express* a embarqué une quarantaine de participants.

Un comité des partenaires (élus, habitants, entreprises, associations...) accompagne la mise en œuvre du Plan Mobilité Simplifié. Une étude est en cours pour tester des lignes de covoiturage adaptées au milieu rural.

2021

Compétence mobilité



Chiffres clés

Depuis 2020 :

- > 226 aides à l'achat de vélo électrique versées, soit 22 600 € distribués.
- > 34 000 € aux écoles pour financer les transports en commun vers des sites sportifs, culturels et environnementaux.
- > Navettes Tempo : en 6 mois, 2175 passagers l'ont déjà adoptée.

La chaufferie biomasse au service de la transition écologique

2015

La Communauté de communes fête ses 30 ans et le réseau de chaleur alimenté au bois dont elle a initié la construction a été mis en service il y a 10 ans déjà ! Cette initiative est devenue une référence locale en matière de transition énergétique.

En 2007, notre territoire est choisi pour participer au programme européen PRACTISE, visant à encourager l'usage des énergies renouvelables dans les collectivités.

Une solution durable

Le bois, ressource disponible en quantité sur le territoire, s'impose rapidement comme une énergie renouvelable, économique et écologique. En 2012, la Communauté de communes décide de construire un réseau de chaleur biomasse autour de la cité scolaire de Combourg, un périmètre stratégique rassemblant le lycée, le collège, le centre aquatique Aquacia, le complexe sportif, le gymnase les écoles élémentaires et maternelles, le Centre de Promotion Sociale Agricole (CPSA) et l'Hyper U.

Une infrastructure technique innovante

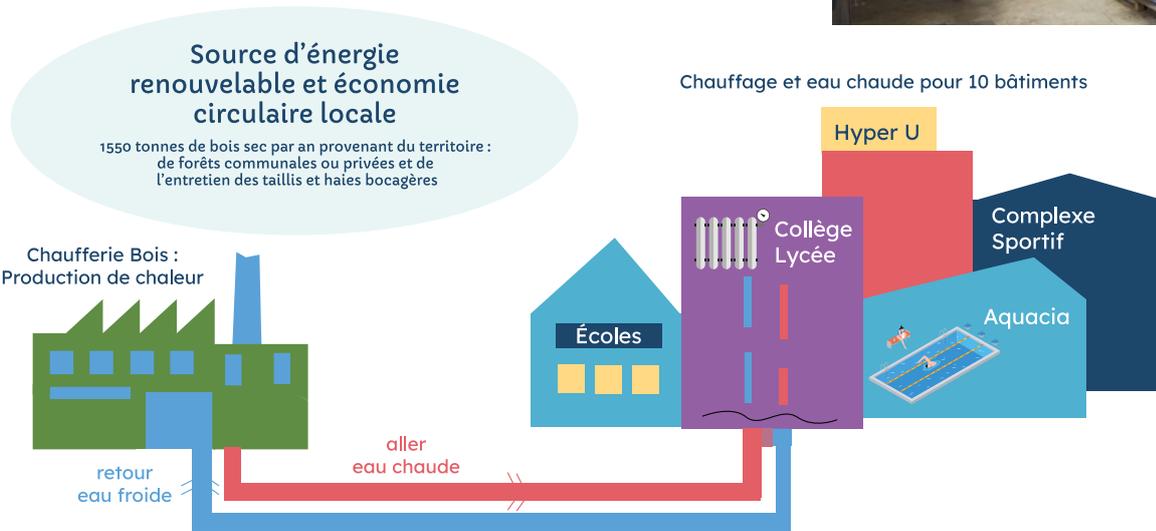
La chaufferie bois alimente l'ensemble de ces bâtiments via un réseau de canalisations enterrées de près de 1,4 km. Deux chaudières de 720 kW assurent 85 % des besoins en chaleur, les chaudières gaz ne servant qu'en appoint lors des grands froids ou en cas de maintenance. Le système, entièrement automatisé, adapte la combustion en fonction de l'humidité du bois. Les fumées sont quant à elles traitées par un électrofiltre haute performance, garantissant la qualité de l'air.

Un gain environnemental et économique

La Régie biomasse, née d'une ambition collective, incarne pleinement les

valeurs portées par la Communauté de communes depuis 30 ans : solidarité, innovation, développement durable. Elle représente une réduction significative des émissions de CO₂, tout en favorisant l'économie circulaire sur le territoire.

→ Plus d'infos : Venez visiter la Chaufferie Biomasse lors des Portes Ouvertes de la Communauté de communes spéciales 30 ans, le 20 septembre (voir p.2)



La parole à Marine Petitpas Directrice de l'Hyper U

“L'équipe dirigeante de l'Hyper U qui est une entreprise familiale a été contactée en amont du projet en 2011. Le réseau de chaleur permet de chauffer entre novembre et avril toute la surface de vente qui représente 4500 m². Il faut savoir que nous avons déjà des tarifs

préférentiels gaz et électricité négociés par le groupe U mais nous avons quand même opté pour la solution proposée par la Communauté de communes. Cela permet de nous inscrire dans un projet local et en faveur de la transition écologique. Nous travaillons à notre échelle sur ces problématiques environnementales. En complément nous avons mis par exemple en place une gestion technique centralisée qui gère l'électricité et le chauffage pour faire des économies d'énergie.”



Le saviez-vous ? Une autre initiative de la Communauté de communes accompagne les communes qui le souhaitent dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments. Un conseiller technique étudie les factures, effectue des mesures sur les bâtiments, fait des préconisations et suit les travaux de réhabilitations énergétiques.

Pour leur garantir une eau de qualité et préserver la ressource

Le grand cycle de l'eau est le cycle naturel qui fait circuler l'eau entre l'atmosphère, les sols, les océans et les cours d'eau. Le petit cycle de l'eau désigne le circuit contrôlé par l'humain : captage, traitement, distribution, assainissement puis retour à la nature. La Communauté de communes Bretagne romantique a étendu au fil du temps ses compétences concernant le petit cycle de l'eau.



Le Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Tout le monde rejette quotidiennement des eaux usées domestiques (lavabos, cuisine, lave-linge...) et des eaux vannes (eaux des toilettes). L'assainissement permet de les traiter avant de les rejeter dans le milieu naturel. L'assainissement collectif est géré par les communes. Les habitations n'ayant pas accès au tout à l'égout doivent les traiter sur place avant de les rejeter dans le milieu naturel : c'est l'assainissement non collectif. Le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) concerne ces 16 500 habitants en Bretagne romantique. Parmi ses missions : contrôle des installations neuves ou réhabilitées, diagnostic lors des ventes immobilières, accompagnement technique et administratif. Ce travail est essentiel pour limiter les pollutions diffuses, protéger les nappes phréatiques et garantir une gestion durable de l'eau en milieu rural.

La compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

Elle est obligatoirement exercée par l'intercommunalité depuis 2018. La Communauté de communes travaille en coopération avec quatre syndicats de bassin versant. La richesse écologique du territoire nécessite des actions concrètes : restauration des berges, entretien des cours

Chiffres clés

- > **2000** : la Communauté de communes a créé le Service public d'assainissement non collectif (SPANC).
- > Le SPANC effectue **1 300** contrôles chaque année.
- > Il y a eu **377** mises en conformité depuis 2022.
- > **10** captages d'eau souterraine, plus de 1000 km de réseau.
- > **2018** : la GEMAPI devient une compétence obligatoire de la communauté de communes (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).
- > **6** stations de traitement d'eau : nombre d'abonnés sur le territoire.
- > Le territoire compte environ **600 km** de cours d'eau et **4 000 hectares** de zones humides.

d'eau, rétablissement des continuités écologiques, protection des zones humides... L'objectif est double : limiter les risques d'inondation qui pourraient toucher les zones urbanisées en aval, et améliorer l'état écologique des masses d'eau, conformément aux exigences de la directive-cadre européenne sur l'eau. Ce travail contribue également à préserver la biodiversité.



Eau potable

Cette prise de compétence en 2020 par la Communauté de communes a permis une meilleure coordination des investissements et une stratégie unifiée à l'échelle du territoire concernant la gestion de la production, du traitement et de la distribution de l'eau potable. En 2023, une feuille de route stratégique a été adoptée sur la gestion de l'eau, incluant 45 actions. Elle intègre les aspects techniques (rénovation de réseau, modernisation des ouvrages), la préservation environnementale (suivi de la biodiversité, campagnes de sensibilisation) et une gestion partagée avec l'Agence de l'eau, la Région et les syndicats hydrauliques. Cette stratégie s'inscrit également dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), avec une volonté

affirmée d'adaptation au changement climatique. L'accent est mis sur la sobriété de la consommation, la résilience face aux sécheresses et la préservation de cette ressource précieuse.



→ **Plus d'infos** : Venez visiter la station d'eau potable de Plesder et découvrir les actions de la Communauté à travers les années lors des portes ouvertes spéciales 30 ans (voir p.2)



Le saviez-vous ?

L'organisation du ramassage des déchets, de la gestion des collectes et des déchetteries est une compétence de la Communauté de communes. Elle est assurée par le SMICTOM Valcobreizh, à qui la Communauté de communes Bretagne romantique a délégué sa compétence.

La Communauté de communes Bretagne romantique a mis en place au fil des années plusieurs services pour accompagner sur tout le territoire les familles, les assistantes maternelles et les enfants de tous âges : les tout-petits, les enfants au travers des écoles et les jeunes.

Le Relais Petite Enfance

Dès son ouverture, en 2010, le service a été identifié par les familles cherchant des informations sur les modes de garde. Elles y trouvent un accompagnement aux démarches d'embauche d'un assistant maternel ou d'une garde à domicile et des informations sur les aides disponibles.

Progressivement, il a étendu son offre sur l'ensemble de la Communauté de communes, en proposant des animations itinérantes (sur 14 communes), des temps de rencontres et d'échanges pour les assistants maternels et les tout-petits avec pour objectif d'améliorer la qualité d'accueil du jeune enfant. En 2021, sa mission d'information est élargie à tous les modes d'accueil petite enfance, devenant le Relais Petite Enfance (RPE). Afin de créer un espace d'échange

autour de la petite enfance, le RPE a mis en place des temps forts sur cette thématique. Dès 2013, le "Printemps du Relais" a rassemblé parents, enfants et professionnels autour d'ateliers et de spectacles. En 2025, cet événement est devenu "Premiers Soleils", un nouveau cycle d'animations dédié à l'éveil et au bien-être des tout-petits, en partenariat avec les acteurs de la parentalité du territoire.

2010



Chiffres clés

- > **383** assistants maternels en 2010. **223** en 2024.
- > **173** ateliers en 2024.
- > **303** matinées d'éveil animé en 2024 par le RPE.

Service Info Jeunes

Créé en 2013, le Service Information Jeunesse (SIJ) est devenu un repère pour les jeunes du territoire. D'abord axé sur l'orientation, la formation et l'emploi, il a élargi ses missions : écoute, accompagnement de projets, animations et ateliers.

Le SIJ propose aussi des temps collectifs dans les établissements scolaires, un réseau baby-sitting pour des gardes ponctuelles et une

Bourse aux projets pour soutenir les initiatives des jeunes depuis 2018.

En 2022, il a lancé le Forum jeunesse "Trouve ton job et des infos jeunesse", facilitant l'accès aux premières expériences professionnelles. Cette évolution reflète la volonté de proposer un accompagnement global, aidant les jeunes à mieux construire leur avenir.

2013



Forum jeunesse "trouve ton job" en 2022

- > **1 221** accueils de jeunes et parents en 2024
- > **29** actions collectives (ateliers, forums, rencontres) en 2024
- > **2025** : plus de **400** personnes présentes au Forum jeunesse

Aides aux écoles : équipement numérique

2007

La Communauté de communes Bretagne romantique est au plus près des élèves du territoire avec l'objectif de garantir l'accès au numérique et de lutter contre la fracture numérique dès le plus jeune âge.

Depuis 18 ans, elle consacre un Plan Pluriannuel d'Investissement de 55 000 € par an pour équiper les 20 écoles publiques du territoire. L'intercommunalité soutient également les écoles privées dans leurs besoins d'investissement en la matière à travers des subventions.

Le Plan Pluriannuel ainsi que le Plan France Relance en 2022, ont permis de fournir des ordinateurs portables à chaque enseignant ainsi que des vidéoprojecteurs interactifs et des classes mobiles d'ordinateurs. Des ressources pédagogiques numériques (lecture, calcul, langues...), définies avec les enseignants et l'inspection, viennent également enrichir les apprentissages. La Communauté de communes assure la gestion et la maintenance de l'ensemble de ces équipements numériques.

Chiffres clés

- > **135 classes** des écoles publiques équipées.
- > **1 000 €** : subvention dont ont bénéficié 49 classes ouvertes en 2024-2025 dans les écoles privées

Maison France Services : des services pour répondre aux besoins des habitants

Créée en 2006 avec l'ANPE-ASSEDIC, la Maison de l'emploi à Combourg offrait tous les services pour les demandeurs d'emploi. En 2012, la Communauté de communes y a développé une Maison France Services qui propose aux habitants des services d'accompagnement aux démarches administratives (retraite, CAF, impôts, permis, santé). Aujourd'hui, le service est proposé au plus près des habitants car il est itinérant dans les communes du territoire.

2006



Chiffres clés

La Maison France-Services en 2024 :

- > **10 650** accueils physiques et téléphoniques
- > **3 675** RDV partenaires (714 permanences)
- > **2 600** accompagnements individuels aux démarches

→ Plus d'infos : La Maison France Services vous accueille avec ou sans rendez-vous à Combourg, du lundi au vendredi, 3 rue de la mairie COMBOURG. Des permanences sont également assurées dans les communes :

- sur RDV par le conseiller itinérant **02 23 16 45 45**
- par le bus itinérant de Plouasne dans 7 communes du territoire
- à la Poste à Mesnil Roc'h

La parole aux usagers

“Moi, je n'ai jamais eu de boîte mail, je n'ai pas de téléphone connecté à internet. Je ne savais pas par où commencer pour faire mes démarches pour la retraite. Mon employeur m'a dirigé vers la Maison France Services. Heureusement qu'ils sont là. On a tout créé ensemble, étape par étape.”

- Roger 64 ans - Bonnemain

À ses côtés, des profils variés : une mère venue pour un dossier CAF, un jeune pour refaire sa carte grise. Toutes et tous viennent chercher la même chose : du temps, de l'écoute, et de l'aide concrète. *“Ici, on prend le temps de vous expliquer, même si vous ne connaissez rien.”*

- Yanis, 31 ans, Québriac

Le chantier d'insertion, un accompagnement vers l'emploi

La parole à Jonathan : avec le CAP, il a trouvé sa voie

Il y a quelques années, Jonathan poussait la porte du CAP, le Chantier d'Accompagnement Projet. Il y a trouvé une écoute, un cadre structurant, et surtout, la force de croire à nouveau en lui. Depuis 1998, la Bretagne romantique porte ce dispositif pour accompagner les personnes éloignées de l'emploi vers un projet professionnel, la confiance et l'autonomie.

Après plusieurs années passées dans l'industrie automobile et le bâtiment, Jonathan traverse une période très difficile suite à une rupture conventionnelle. *“Je voulais retrouver un rythme, me remettre le pied à l'étrier.”* C'est alors qu'il rencontre France Travail, où on lui parle du CAP. *“C'était une porte ouverte, un vrai coup de pouce.”*

Jonathan intègre l'équipe du CAP. Encadré et formé, il participe à l'entretien des espaces verts et des chemins forestiers sur plusieurs communes. Il bénéficie aussi d'un accompagnement pour utiliser les outils numériques, créer un CV et postuler en ligne.

“Ce qui m'a vraiment aidé, c'est

l'ambiance : une équipe bienveillante, sans jugement, où on peut avancer ensemble. Ça m'a permis de renouer avec les autres, de retrouver confiance en moi.” Évelyne Simon-Glory, maire de Plesder, témoigne de l'intérêt du dispositif : *“Les débuts peuvent parfois être difficiles, mais avec un bon soutien et un bon encadrement, tout le monde peut avoir sa chance.”*

Après plus de six mois, une belle opportunité se présente : un stage en immersion à la mairie de Plesder. Il enchaîne ensuite avec un CAE (Contrat Accompagnement dans l'Emploi) en 2017, puis une titularisation comme adjoint technique territorial polyvalent en 2018. Huit ans plus tard, il y est toujours. *“Je m'occupe des espaces verts et de l'entretien des bâtiments communaux. Ce que j'aime, c'est que chaque journée est différente, c'est ce qui fait la richesse de ce métier.”* Jonathan garde un lien fort avec le CAP.

Évelyne Simon-Glory ajoute : *“Aujourd'hui, je suis très fière de compter Jonathan dans l'équipe du personnel municipal. Qui plus est, il a beaucoup d'humour et cette positive attitude fait le bonheur de tous.”*



Jonathan est prêt à s'investir auprès du CAP pour apporter son soutien, ses connaissances et son savoir-faire aux personnes qui suivent le même parcours que lui a connu. *“Le CAP, c'est un tremplin. Il y a des préjugés, mais il faut dépasser ça. On ne sait jamais ce que l'avenir nous va nous apporter.”* conclut Jonathan.

Chiffres clés 2024

- > **15 personnes** accompagnées par le CAP chaque année.
- > **13 communes** sollicitent l'intervention du CAP.
- > **15 mois en moyenne** de parcours pour chaque participant.
- > **33% des personnes** repartent vers un nouveau projet professionnel.

Urbanisme et cadre de vie : PLUi et ADS



Chiffres clés

- > 24 458 habitants en 1999
- > 35 872 habitants en 2024
- > 2 000 dossiers instruits par l'ADS en 2024

En 2017, les communes de Bretagne romantique ont souhaité harmoniser les règles d'aménagement sur les 25 communes. Le Conseil communautaire a lancé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fruit de plusieurs années de co-construction avec les communes, le PLUi fixe les zones constructibles, agricoles ou naturelles, en conformité avec le cadre législatif et réglementaire. Il vise un développement équilibré, respectueux des paysages et favorable à l'économie locale. Une fois le projet de PLUi validé par les élus, il a fait l'objet d'une consultation des partenaires et d'une enquête publique avant d'être

définitivement adopté le 16 décembre 2024.

Créé en 2015, le service Autorisation du Droit des Sols (ADS) instruit les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) de 24 communes du territoire. Mutualisé avec la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel, le service ADS instruit les demandes pour 41 communes au total.

En 2024, plus de 2 000 dossiers ont été instruits, dont 1 158 pour la Bretagne romantique. Depuis 2022, un guichet numérique permet de déposer les demandes en ligne.

La parole à la Mairie de Saint-Brieuc-des-Iffs

À Saint-Brieuc-des-Iffs, petite commune rurale de 335 habitants, les démarches d'urbanisme allient proximité et adaptation au numérique. La commune utilise le guichet Oxalis via le service ADS mutualisé : *"Je traite les dossiers sur la plateforme, puis j'en imprime une version papier pour les élus, c'est plus pratique pour le suivi"*, explique Laure-Line Cardin, secrétaire de mairie depuis 2016. Elle ajoute : *"La dématérialisation a apporté fluidité et meilleure traçabilité."* Mais tous les habitants n'ont pas encore franchi le pas. *"On continue de recevoir*

des dossiers papier et d'accompagner les gens en Mairie. Le contact direct reste important. Le camping-car France Services est aussi un vrai soutien."

Le lien avec l'instructrice référente ADS est simple et efficace. *"Elle connaît bien notre commune. On échange facilement, c'est comme si nous étions des collègues de travail"*, souligne la secrétaire. Le maire précise : *"Le service ADS apporte une expertise précieuse, surtout avec le PLUi adopté en 2024. Avant, nous n'avions qu'une carte communale. Aujourd'hui, nous avons un document harmonisé, plus clair pour tous."* La commune se sent pleinement engagée dans la dynamique

“



Rémi Couet, Maire de Saint-Brieuc-des-Iffs et membre du CoPil PLUi et CoPil ADS - Laure-Line Cardin, secrétaire de la Mairie de Saint-Brieuc-des-Iffs.

communautaire. *"La mutualisation progressera encore, et c'est dans l'intérêt des petites communes."* Les élus saluent un service réactif, humain et bien adapté aux réalités locales.

OPAH : aides au logement

Chiffres clés

- > 554 ménages accompagnés
- > 317 dossiers financés
- > 3,1M € d'aides (dont 425 000 € par la CCBR) dans le cadre de l'OPAH 2014/2018
- > 140 000 € d'aides à la construction de logements locatifs sociaux en 2024
- > 31 nouveaux logements sociaux en 2024.

Logements sociaux et aides à l'habitat aux particuliers

Dès 1997, la communauté a souhaité promouvoir un logement de qualité et améliorer l'habitat par des dispositifs de soutien auprès des communes, pour notamment aider à la construction de nouveaux logements sociaux. Un accompagnement a été également apporté aux particuliers au travers d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) comme celle de 2014 à 2018, qui a donné la possibilité à de nombreux propriétaires d'engager des travaux de rénovation, d'accessibilité ou de mises aux normes de leurs logements. Avec des aides allant jusqu'à 80% du montant des travaux, le programme a permis d'améliorer le confort, de réduire les consommations d'énergie et contribué à la préservation du

patrimoine bâti. La Communauté poursuit ses efforts en matière d'habitat et continue d'encourager la réalisation de nouveaux logements locatifs sociaux sur le territoire. Sur la durée du mandat 2020-2026, elle a mobilisé 170 000 € pour soutenir la construction de ce type d'habitat.

Pacte territorial

À travers le Pacte territorial à l'échelle du Pays de Saint-Malo, la Communauté de communes s'engage à présent avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) à mettre en place de nouvelles actions en faveur de l'amélioration de l'habitat : en sensibilisant les publics, mais également à travers un aide aux particuliers aux revenus les plus modestes. En 2025, une enveloppe de 50 000 euros est dédiée à ces aides par l'intercommunalité.



1997

Les sentiers de Bretagne romantique

2000

Sous les pas, les feuilles mortes craquent à peine. Rien ne vient gêner la marche, pas une ronce, pas une flaque trop profonde. Ce confort discret, est pourtant le fruit d'un travail régulier mené par la Bretagne romantique qui entretient et valorise les sentiers de randonnée.



Olivier et Alexis, Agent d'exploitation de la voirie

À Bonnemain, le calme règne sur le sentier circuit des étangs, boucle de 9 km accessible à tous. On y croise un couple de retraités en balade, un joggeur essoufflé.

Derrière cette facilité de promenade se cache une réalité moins visible : le débroussaillage, le fauchage des

accotements, la réparation des passerelles, ou encore le rafraîchissement des balisages. Autant de gestes assurés tout au long de l'année par les agents techniques de la Communauté de communes et les agents du CAP (Chantier Accompagnement Projets). Ensemble, ils veillent à ce que ces sentiers restent accessibles, lisibles et sécurisés, saison après saison.

“Ce qui compte c'est que les gens puissent profiter pleinement de leur balade. Quand un chemin est propre, bien dégagé, facile à suivre, c'est tout de suite plus agréable.” - Olivier, agent d'entretien des sentiers de randonnée.

Avant d'être entretenus, ces sentiers ont d'abord été pensés et tracés. Dès 2000, un réseau est aménagé dans le cadre du plan départemental pour valoriser la richesse naturelle du territoire. Aujourd'hui, la Bretagne romantique

est une terre de randonnées. À pied ou à vélo, chacun peut redécouvrir son environnement. Ces chemins sont bien plus que des itinéraires, c'est un patrimoine commun, à préserver par des gestes simples : signaler une branche tombée, respecter le balisage, ne pas laisser de déchets.

Vous constatez des dégradations ?

Rendez-vous sur sentinelles.sportsdenature.fr pour les signaler. Les agents de la Communauté de communes pourront ainsi intervenir plus rapidement pour préserver la qualité des aménagements.

Chiffres clés

- > En 2000 : aménagement de **200** km de sentiers de randonnées
- > Aujourd'hui : **450** km de chemins de randonnée classés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées
- > **184** km de boucles vélopromenades®



→ Plus d'infos : sur bretagneromantique.fr/randonnee-pedestre/ et bretagneromantique.fr/les-velos-promenades/

Au service de l'attractivité touristique

2017

Depuis 2017, la Communauté de communes Bretagne romantique agit pour le développement touristique. Si la promotion du territoire est confiée à la Destination Saint-Malo – Baie du Mont-Saint-Michel, la Bretagne romantique accompagne directement les communes dans leurs projets en finançant des équipements touristiques de proximité.



Depuis 2017, la Communauté de communes Bretagne romantique agit pour le développement touristique. Si la promotion du territoire est confiée à la Destination Saint-Malo – Baie du Mont-Saint-Michel, la Bretagne romantique participe à l'aménagement

le long du canal d'Ille-et-Rance, ainsi que les communes dans leurs projets d'équipements touristiques.

Traversant 7 communes du territoire, le canal est une composante majeure du territoire de la Bretagne romantique. A travers un contrat porté par la Région Bretagne et les communes concernées, la Communauté de communes investit pour son développement. Il s'agit par exemple de l'installation d'un ponton à Tinténiac ou encore un abri randonneur avec toilettes sèches à La Chapelle-Aux-Filtzméens.

Par ailleurs, la Communauté de communes s'implique dans la revitalisation des maisons éclusières à travers des porteurs qui y feront naître demain des hébergements, des animations culturelles ou de nouvelles

activités de loisirs.

Enfin, la Communauté de communes soutient les projets communaux d'équipements à destination des touristes : un abri pour randonneurs, une cabane en bois dans un camping municipal, un panneau racontant une histoire locale. En quatre ans, près de 20 000 € ont été versés auprès de 9 communes du territoire.





À l'occasion de cet anniversaire la Communauté de communes souhaite remercier et rendre hommage à celles et ceux, élu(e)s et agents, qui ont contribué à la faire rayonner depuis 30 ans.



Retrouvez sur bretagneromantique.fr les 30 portraits d'agents : 30 ans, 30 métiers à vos côtés

CLÉMENT
Agent logistique auprès des 13 bibliothèques du réseau

BENOÎT
Agent d'exploitation de la voirie

AURÉLIEN
Chargé de mission Action Foncière

ANGELO
Conseiller en énergie partagé et transition énergétique

ANGÉLIQUE
Cheffe de service Marchés publics

ALEXANDRE
Technicien eau et assainissement non collectif

FLORENT
Chargé de développement mobilités

ÉLISABETH
Cheffe de service Action Sociale

DOROTHÉE
Assistante de direction

DAVID
Technicien numérique de proximité

CHARLÈNE
Chargée de mission urbanisme-habitat

CÉLINE
Cheffe de service Jeunesse

SYLVAIN
Directeur Général des Services

CÉCILE
Chargée de communication

JEAN-CHARLES
Chef de service bâtiments

JUSTINE
Animatrice culturelle

MAGALI
Cheffe de service Ressources Humaines

JOSEPH
Ouvrier polyvalent maintenance des bâtiments

MARIE-CÉLINE
Agent de gestion budgétaire et comptable

MURIEL
Agent d'accueil Aquacia

MÉLANIE
Cheffe de service environnement, énergie et mobilité

GAËL
Encadrant Insertion par l'activité économique

AURÉLIE
Chargée de développement touristique

JEAN-MICHEL
Chef de service eau et assainissement

NADÈGE
Instructrice des autorisations du droit des sols

TIPHAÏNE
Chargée d'accueil et d'accompagnement

VÉRONIQUE
Conseillère numérique itinérante

ANNABELLE
Animatrice Relais Petite Enfance

NOÉMIE
Chargée des instances communales et appui juridique

LAURENT
Chef de service voirie



FESTIVAL

Bul'issime

4^E ÉDITION

27 ET 28 SEPTEMBRE 2025

QUÉBRIAC



CRÉATION GRAPHIQUE: SILVAIN DEBAIN - IMPRESSIONS: ANTOINE - NE PAS S'ÊTER SUR LA VIE PUBLIQUE - LICENCE ELATESY 01-9022-06307

À PARTIR DE 10H30
TOUT PUBLIC
ACCÈS LIBRE

Spectacles
Ateliers
Expositions
Concerts

GRATUIT

Programme disponible sur le site
bretagneromantique.fr ou en scannant le QR code



 **Bretagne
Romantique**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

bretagneromantique.fr

